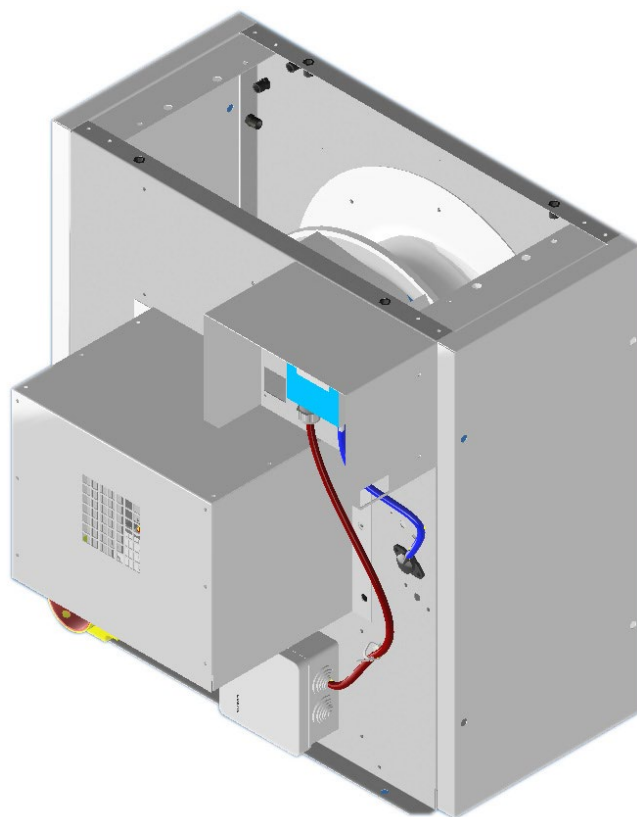


REVOLUT PR

VMBP - Ventilation Mécanique Basse Pression
Habitat collectif

PV Efectis : EFR-20-002607



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	2
1.1 Avertissements	2
1.2 Consignes de sécurité	3
1.3 Réception – Stockage	3
1.4 Garantie.....	3
2. PRÉSENTATION PRODUIT	3
2.1 Description.....	3
2.2 Mode de fonctionnement : Pression constante	4
2.3 Courbes aérauliques	4
3. INSTALLATION	5
3.1 Dimensions et poids	5
3.2 Manutention.....	5
3.3 Choix emplacement.....	6
3.4 Assemblage des accessoires	6
4. RACCORDEMENT AÉRAULIQUE	7
5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	8
5.1 Précaution préalables.....	8
5.2 Caractéristiques électriques	8
5.3 Raccordement électrique de l'interrupteur de proximité	8
6. MISE EN SERVICE.....	9
7. MAINTENANCE.....	10
7.1 Précautions préalables	10
7.2 Fréquence d'entretien.....	10
7.3 Pièces de rechange.....	10
8. GESTION DES DÉCHETS	10
8.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	10
8.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	10

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE. La déclaration CE est téléchargeable depuis le site internet (coordonnées en dernière page). Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit. Une fois l'installation terminée, laisser ce manuel dans la machine pour toute consultation ultérieure.

L'installation de ce produit (mise en oeuvre, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et les règlements de sécurité en vigueur. Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents. La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Les caissons REVOLUT PR sont destinés aux applications de VMBP (Ventilation Mécanique Basse Pression) dans les habitats collectifs :

- Installation intérieure ou extérieure
- Température environnement : -5°C / +55°C
- Humidité relative : maxi 95% sans condensation
- Atmosphère non potentiellement explosive
- Atmosphère à faible salinité, sans agents chimiques corrosifs

1.2 Consignes de sécurité

- S'équiper des EPI (Equipement de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.
- Avant d'installer le caisson de ventilation, s'assurer que le support et l'emplacement soient suffisamment résistants pour supporter le poids du caisson et des accessoires éventuels.
- Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique à l'interrupteur – sectionneur cadenassable présent sur l'unité.
- Si des travaux sont à effectuer dans l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.
- Assurez-vous que les parties mobiles sont à l'arrêt.
- Vérifier que le moto-ventilateur ne soit pas accessible depuis les piquages de raccordement. (gaine de raccordement ou protection grillagée).

Avant de démarrer, vérifier les points suivants :

- S'assurer que l'appareil ne contient pas de corps étranger.
- Vérifier que tous les composants sont fixés dans leurs emplacements d'origine.
- Vérifier manuellement que les ventilateurs ne frottent pas ou ne soient pas bloqués.
- Vérifier le raccordement de la prise de terre.

1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code de commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination du vendeur. La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous. Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

1.4 Garantie

Le matériel est garanti 24 mois à compter de la date de facturation. La garantie se limite au remplacement des pièces ou du matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par le fabricant, à l'exclusion de toutes indemnités ou pénalités. Les frais de main d'œuvre, de dépose, de repos, de déplacement lié au remplacement sont à la charge du Client. Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, le fabricant n'est responsable du matériel transformé, réparé même partiellement.

2. PRÉSENTATION PRODUIT

2.1 Description

Le N° du PV feu certifie que le produit est conforme à l'arrêté du 22 mars 2004 du ministère de l'intérieur. AGRÉÉ 400°C 1/2h C4 - N° de PV Efectis : EFR-20-002607

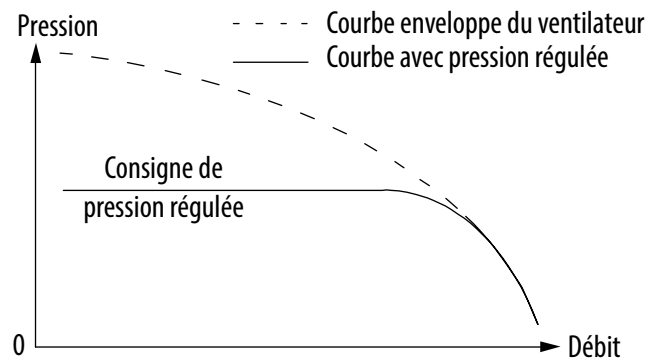
- Caisson en tôle d'acier galvanisé
- Turbine à réaction haute performance en acier galvanisé.
- INTZ : interrupteur de proximité cadenassable monté/câblé.
- Moteur à courant continu ECM hors du flux d'air.
- IP32
- Régulateur VCHV-A pour la version PR
- Fonctionnement en COP (pression constante).
- Régulateur, IP54, monté et câblé d'usine.
- Afficheur 4 digits, touches de fonction intégrées : affichage en clair de la mesure de (pression, débit) et de la consigne réglée.

2.2 Mode de fonctionnement : Pression constante

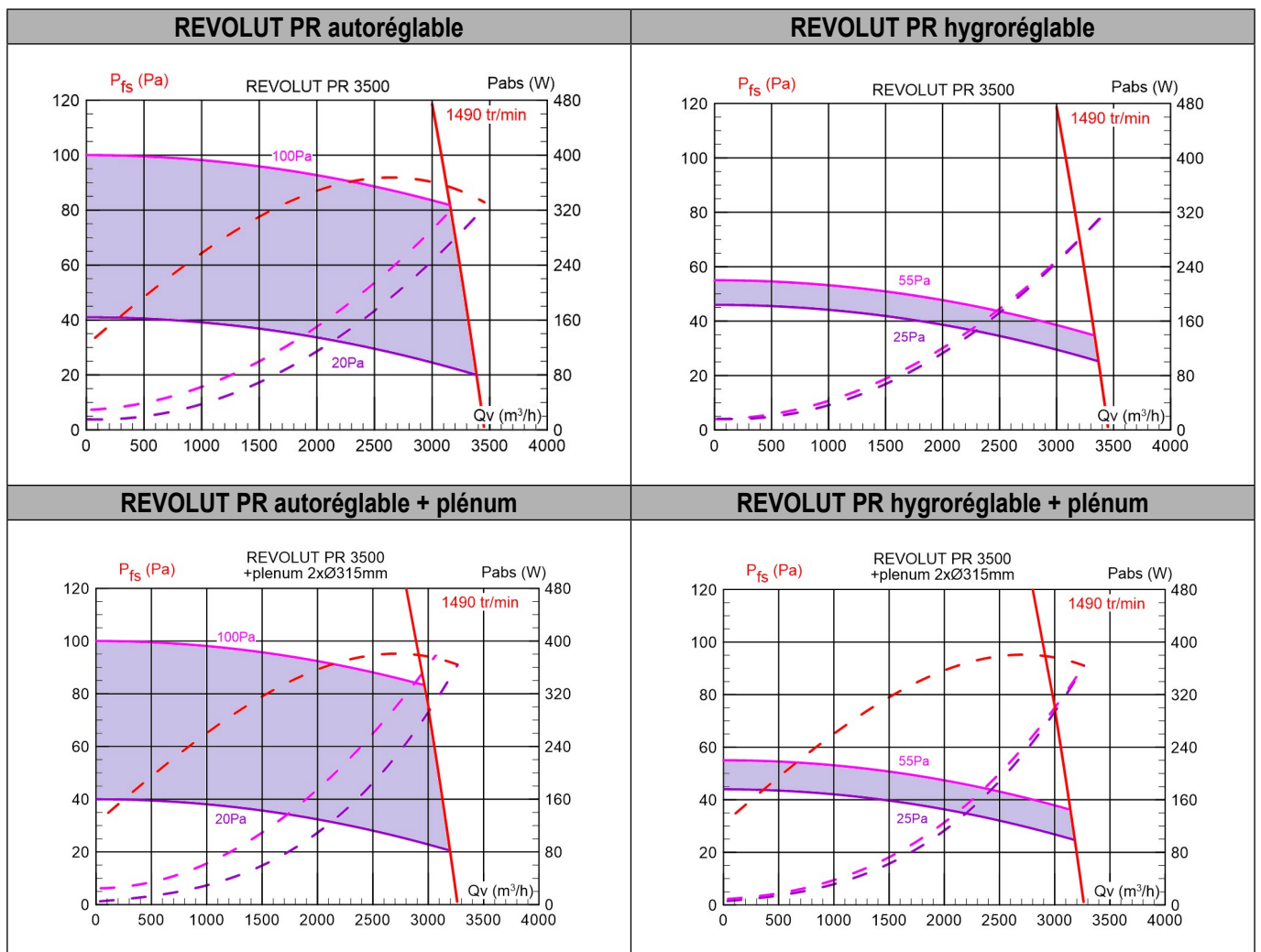
Ce mode de fonctionnement permet de maintenir une pression constante dans le réseau sur toute la plage de fonctionnement d'utilisation du ventilateur.

La consigne de pression est réglable depuis les boutons de commande du boîtier de régulation VCHV-A.

Le fonctionnement est entièrement automatique. Ce mode de fonctionnement est programmé par défaut sur le caisson en sortie d'usine avec une consigne de pression réglée à 50 Pa.

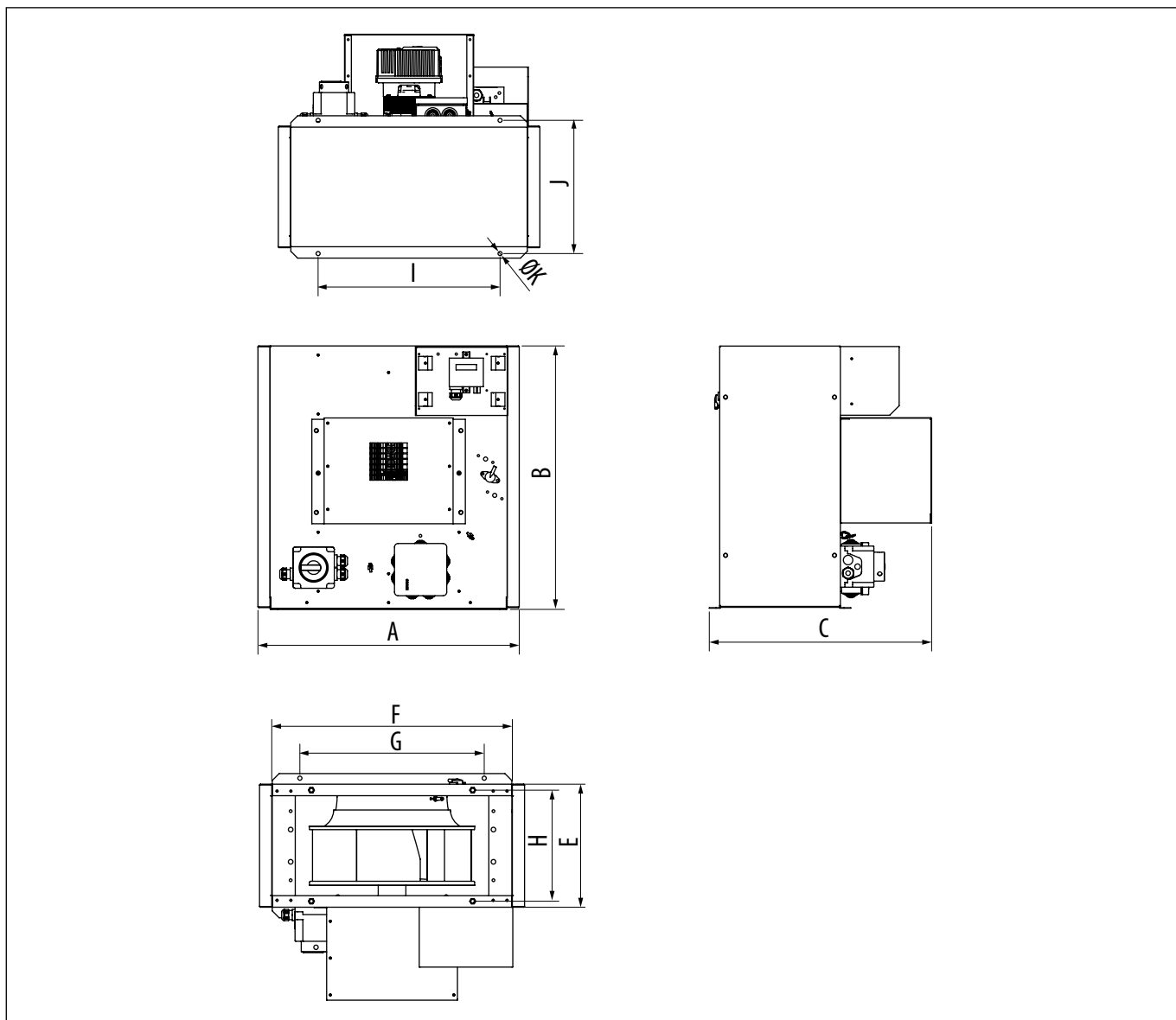


2.3 Courbes aérauliques



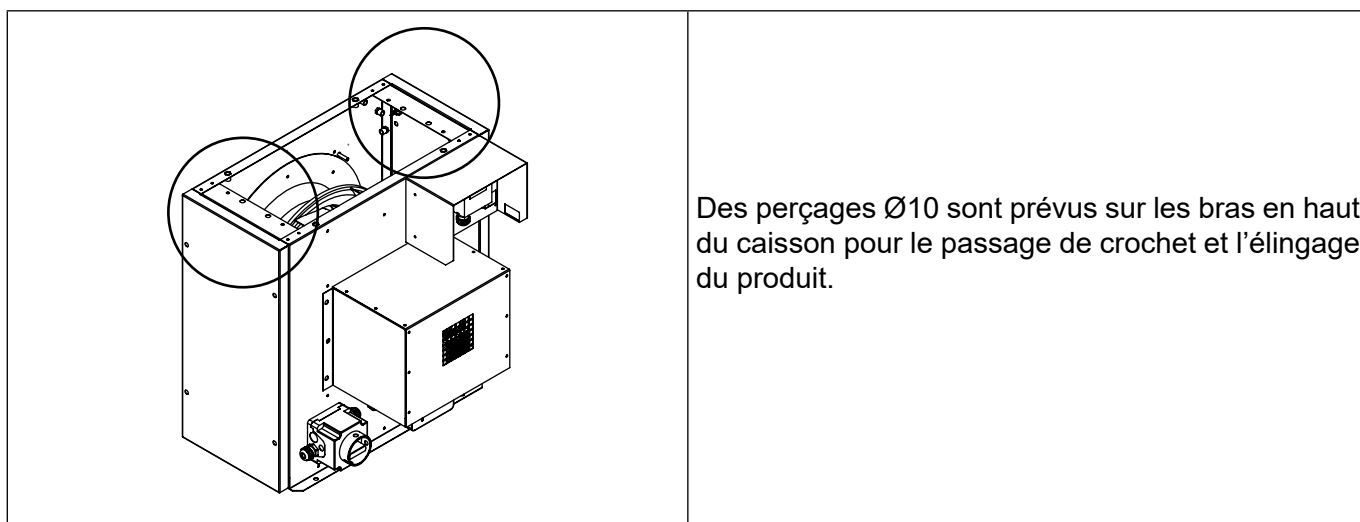
3. INSTALLATION

3.1 Dimensions et poids



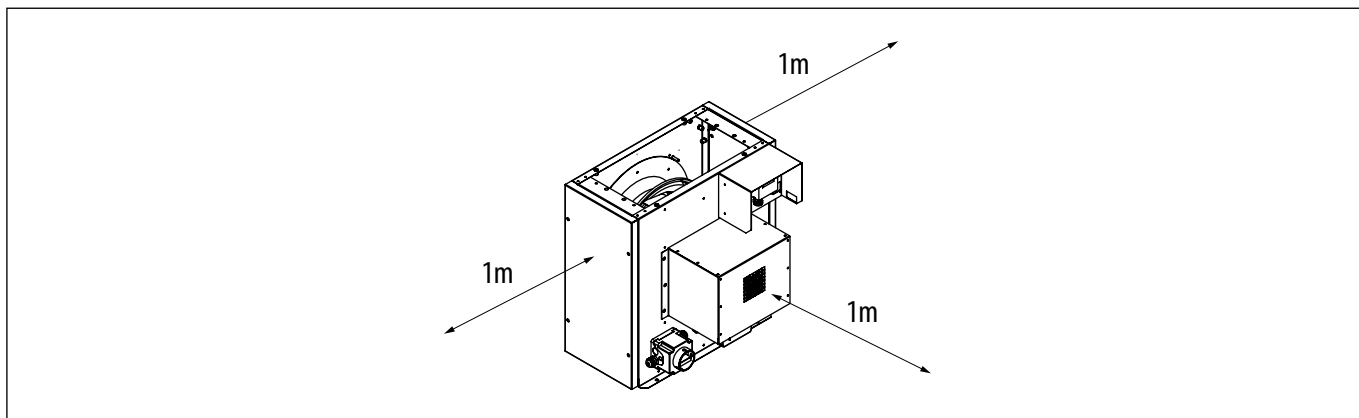
A	B	C	E	F	G	H	I	J	ØK
581	581	493	267	522	350	243	400	293	9

3.2 Manutention



3.3 Choix emplacement

Prévoir un espace de 1 mètre derrière le caisson du côté servitudes, afin d'avoir accès à l'interrupteur de proximité et au régulateur. Laisser également 1 mètre sur l'un des côtés du caisson pour pouvoir enlever l'une des faces afin de réaliser le nettoyage de la roue.

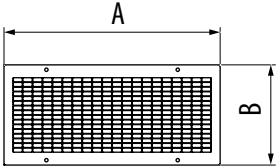
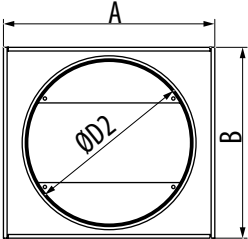


3.4 Assemblage des accessoires

3.4.1 Accessoires à l'aspiration

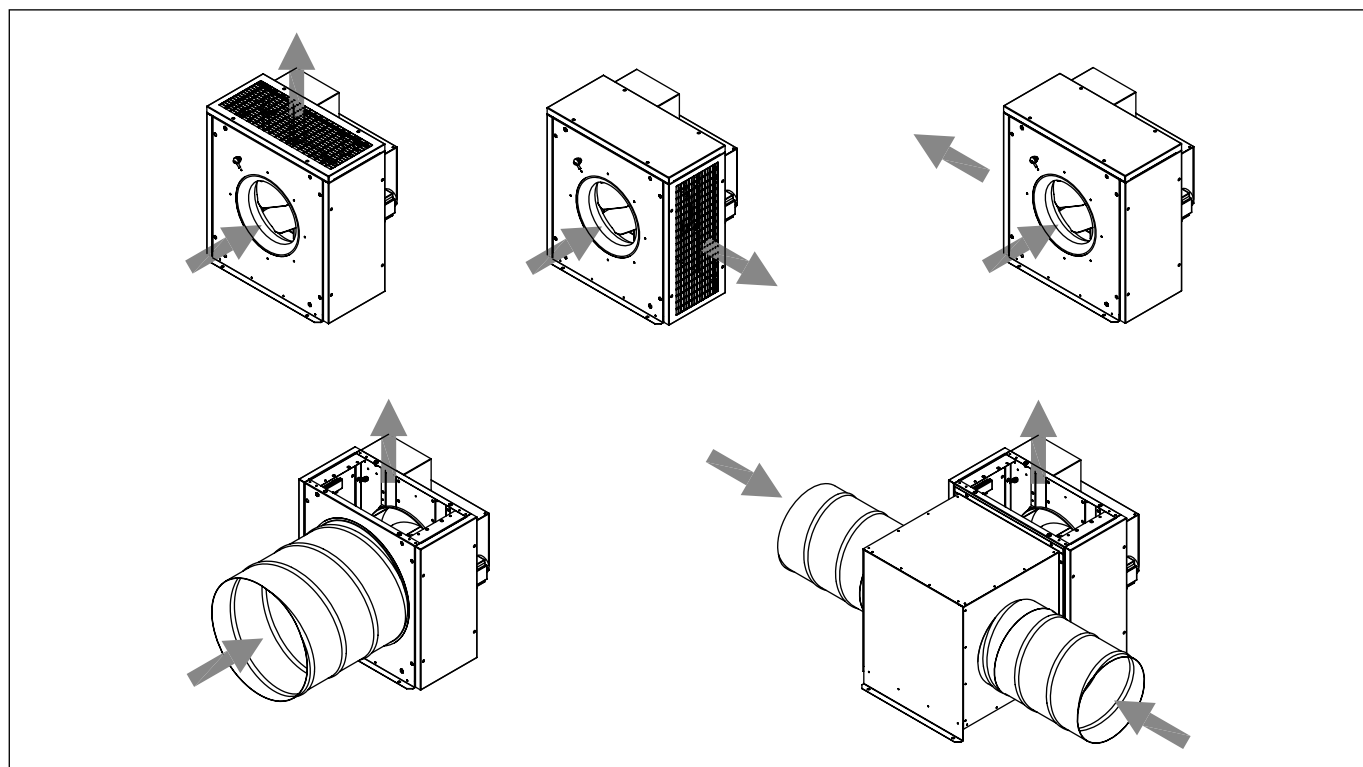
Piquage simple aspiration Ø 450	Plenum double aspiration Ø 315																				
<p>Placer le piquage sur la plaque support pavillon, veillez à ce que la prise de pression soit à l'intérieur du piquage. Fixer le piquage avec les vis autoforeuses fournies.</p>	<p>Placer le plenum sur la plaque support pavillon, fixer le plenum avec les 8 vis HM8x20 fournies (clé de 13) dans les écrous rivetés prévus à cet effet.</p>																				
<p>Technical drawings for the Ø 450 suction inlet. The top view shows a circular inlet with diameter ØD2 and a square mounting plate with side length A and width B. The side view shows the depth of the plate as C.</p>	<p>Technical drawings for the Ø 315 double suction plenum. The top view shows a circular inlet with diameter ØD1 and a square mounting plate with side length A, width B, and depth E. The side view shows the depth of the plate as C.</p>																				
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>ØD2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>304</td> <td>261</td> <td>82</td> <td>450</td> </tr> </tbody> </table>	A	B	C	ØD2	304	261	82	450	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>ØD1</th> <th>E</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>551</td> <td>477</td> <td>653</td> <td>315</td> <td>293</td> <td>250</td> </tr> </tbody> </table>	A	B	C	ØD1	E	F	551	477	653	315	293	250
A	B	C	ØD2																		
304	261	82	450																		
A	B	C	ØD1	E	F																
551	477	653	315	293	250																

3.4.2 Accessoires de refoulement

Grille de refoulement libre	Piquage de refoulement gainé
<p>La grille peut être fixée sur le dessus ou sur l'un des côtés du caisson. Fixer la grille à l'aide de 4 vis HM8x40 fournies dans les écrous rivetés prévus à cet effet. Si vous souhaitez fixer la grille sur l'un des côtés, démonter l'une des faces et la repositionner sur le dessus à l'aide des vis HM8x40.</p>	<p>Le piquage peut être fixé sur le dessus ou sur l'un des côtés du caisson. Fixer le piquage à l'aide de 4 vis HM8x20 fournies dans les écrous rivetés prévus à cet effet. Si vous souhaitez fixer le piquage sur l'un des côtés, démonter l'une des faces et la repositionner sur le dessus à l'aide des vis HM8x40.</p>
	

4. RACCORDEMENT AÉRAULIQUE

Le caisson doit être fixé sur un support bien plat, par les trous présents sur les retours de plis du fond du caisson. Le montage sur plot anti-vibratiles et le raccordement avec des manchettes souples est impératif.



5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

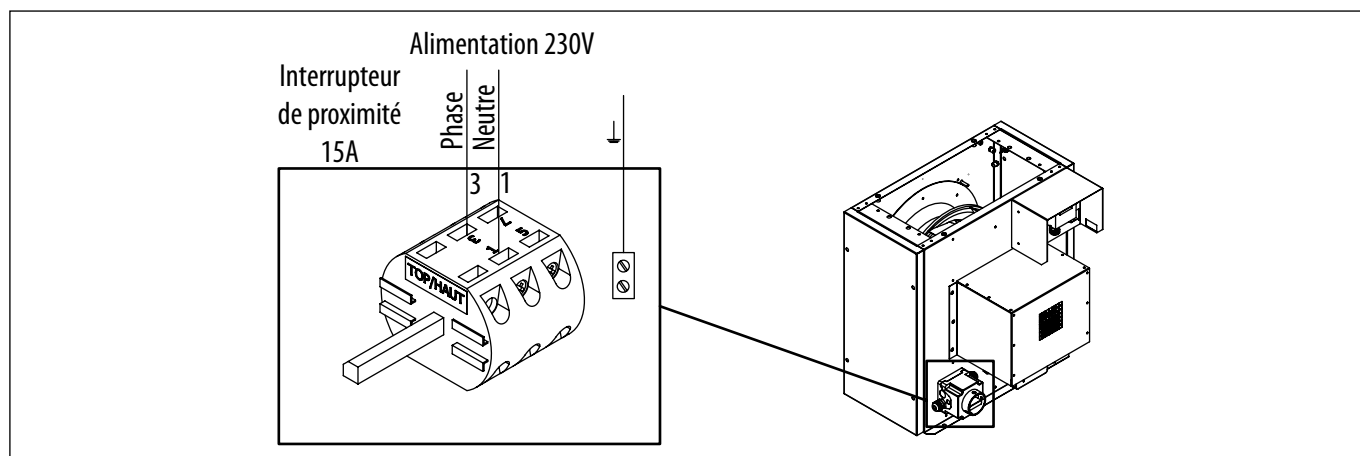
5.1 Précaution préalables

Sectionner l'alimentation électrique avant toute intervention. En cas d'intervention sur le ventilateur, l'interrupteur de proximité défini suivant IEC947-3/695-2-1 doit être ouvert et verrouillé dans cette position (suivant NF C 15-100).

5.2 Caractéristiques électriques

Taille	Monophasé 230V	
	P abs. Maxi (W)	I maxi (A)
REVOLUT PR 3500	370	2,2

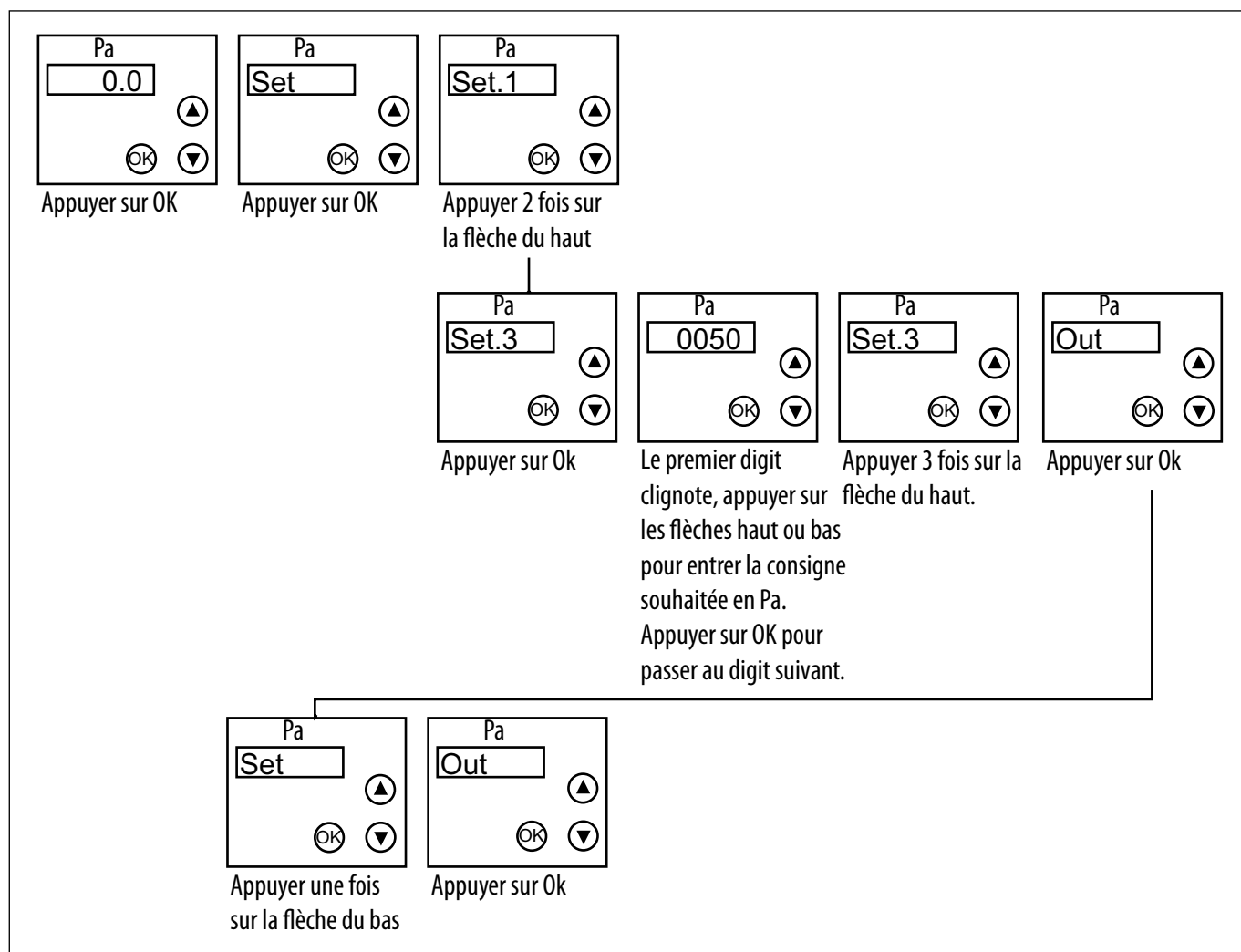
5.3 Raccordement électrique de l'interrupteur de proximité



6. MISE EN SERVICE

Réglage de la consigne de pression

Les touches de réglage du VCHV-A se trouvent à l'intérieur du boîtier sous le couvercle. Appuyer sur la fermeture à pression sous le boîtier à côté des prises de pression pour ouvrir le boîtier



7. MAINTENANCE

7.1 Précautions préalables

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

7.2 Fréquence d'entretien

Effectuer un contrôle périodique sur la base indicative suivante :

Organe	A la mise en route	Tous les 6 mois minimum
Turbine	Vérifier le sens de rotation, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes	Nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes
Moteur	Vérifier les connexions notamment le raccordement à la terre	Resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale
Interrupteur	Vérifier les connexions notamment le raccordement à la terre	Resserrer les cosses si nécessaire
Régulateur VCHV-A	Vérifier les connexions	Resserrer les cosses si nécessaire
Réseaux de gaines	Contrôler l'étanchéité	Nettoyer si nécessaire
Prise de pression	Vérifier les connexions aérauliques	Vérifier le fonctionnement

7.3 Pièces de rechange

Code	Type	Quantité	Désignation
700800	Interrupteur de proximité	1	INTZ 1V15
132772	Régulateur de pression	1	VCHV-A

En cas d'avarie du moteur, il faut remplacer le caisson entier.

8. GESTION DES DÉCHETS

8.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

8.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

MVN
Tél : 05 53 53 00 79
www.mvnfrance.com